



Ville de
Baie-Comeau

AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

AVIS PUBLIC est donné, par la présente, que le conseil municipal se réunira en séance ordinaire le mardi 4 juillet 2017, à 20 h, à l'hôtel de ville situé au 19, avenue Marquette à Baie-Comeau, afin de se prononcer, entre autres, sur des demandes de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité concernant les immeubles suivants :

1049, rue Henri

Une dérogation mineure est demandée afin de régulariser l'implantation de la remise située en cour arrière de la résidence du 1049, rue Henri. La remise possède une marge de recul latérale variant de 0,57 à 0,69 m, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit que la marge de recul latérale doit avoir un minimum de 0,9 m pour ce type de bâtiment.

612, rue Baron

Une dérogation mineure est demandée afin de régulariser l'aire de stationnement relativement à l'empiétement en façade de la résidence du 612, rue Baron. Le stationnement possède un empiétement de 2,61 m, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit qu'un empiétement est autorisé devant la façade, sur une largeur équivalente à au plus 25 % de la largeur de cette façade, soit 2 m, le cas échéant.

17, chemin du Grand-Duc, lac Potvin

Une dérogation mineure est demandée afin de permettre la construction d'un garage isolé situé en cour avant de la résidence de villégiature du 17, chemin du Grand-Duc, lac Potvin. Le garage isolé posséderait une hauteur de 6,7 m, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit que la hauteur d'un garage ne doit pas dépasser la hauteur totale du bâtiment principal, soit 3,96 m, le cas échéant.

Toutes les personnes intéressées par les demandes de dérogation mineure précitées, qu'elles soient favorables ou défavorables, pourront se faire entendre lors de la séance, ou encore, avant cette date, en adressant leurs commentaires par écrit à l'attention de la greffière de la Municipalité, à la maison du patrimoine Napoléon-Alexandre-Comeau, 2, place La Salle, Baie-Comeau (Québec), G4Z 1K3, par télécopieur au 418 296-8194 ou par courriel à greffebc@ville.baie-comeau.qc.ca.

Baie-Comeau, le 8 juin 2017



**Annick Tremblay, greffière et
directrice des affaires juridiques**